

OBJET DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2014
AU BUDGET PRINCIPAL

La présente décision modificative enregistre en section de fonctionnement des compléments de crédits sur le chapitre 011, financés par des recettes complémentaires sur les chapitres 74 pour un peu plus de 800 000 €.

Le chapitre 011 fait l'objet de dotation des crédits principalement sur les primes d'assurances pour intégrer les clauses et les conditions tarifaires applicables au titre de 2014.

Cette décision modificative enregistre également des mouvements budgétaires en section d'investissement. Ces dépenses nouvelles seront financées par un supplément d'emprunt de 2 048 780 €.

La section d'investissement est abondée, sur le chapitre des acquisitions. Pour 790 000 € ainsi que les compléments de travaux ou autres achats de matériels ou mobiliers et titres de participation dans une structure dédiée à la culture.

Le détail des opérations est résumé dans les tableaux de synthèse joints au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140628-14404-1-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/07/2014



Gilbert ANNETTE

OBJET **DECISION MODIFICATIVE N°1/ 2014
AU BUDGET PRINCIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/4-04 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur FRANÇOISE Gérard, 5ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission (abstention de Monsieur VICTORIA René-Paul) ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*10 voix contre
(dont 1 vote par procuration)*

pour

<i>Monsieur FUMA Sudel, Mme ANILHA Fernande, Messieurs VICTORIA René-Paul, LAGOURGUE Michel, HOARAU Serge, HUBERT Richenel, MOREL Jean-Jacques, Mesdames VITRY Faouzia et HO-SHING Cynthia</i>	<i>autres élus présents et mandatés</i>
--	---

Adopte la décision modificative n°1 au budget principal 2014 qui s'élève, en dépenses et en recettes, à :

- * 833 000,00 € pour la section de fonctionnement.
- * 2 048 780,00 € pour la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140628-14404-2-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/07/2014


Gilbert ANNETTE

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLES	POUR MEMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
011	6064	020	Fournitures administratives	300 000,00	3 000,00	
011	616	020	Primes d'assurance	500 000,00	750 000,00	
011	6188	020	Autres frais divers	1 773 780,45	80 000,00	
011	6281	820	Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL)	-	4 437,00	
011	6281	023	Cotisations diverses	24 197,00	-4 437,00	
74	74718	01	Autres	3 062 034,00		833 000,00
			TOTAL		833 000,00	833 000,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140628-14404-3A-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/07/2014


Gilbert ANNETTE

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLES	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
16	16441	020	Opérations afférentes à l'emprunt			2 048 780,00
20	2031	822	Frais d'études		90 000,00	
204	2041582	33	Bâtiments et installations	525 000,00	350 000,00	
20	2051	020	Concessions et droits similaires	160 000,00	240 000,00	
21	2115	820	Terrains bâtis	3 254 450,00	790 850,00	
21	2183	020	Matériel de bureau et matériel informatique	1 320 000,00	-240 000,00	
21	2184	020	Mobilier	335 000,00	200 000,00	
21	2188	20	Autres immobilisations corporelles	337 590,00	42 930,00	
23	2313	40	Constructions	15 928 726,00	500 000,00	
26	261	01	Titres de participation		75 000,00	
			TOTAL		2 048 780,00	2 048 780,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140628-14404-3B-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/07/2014


Gilbert ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

55
55
55

Nombre de voix pour
contre
abstentions

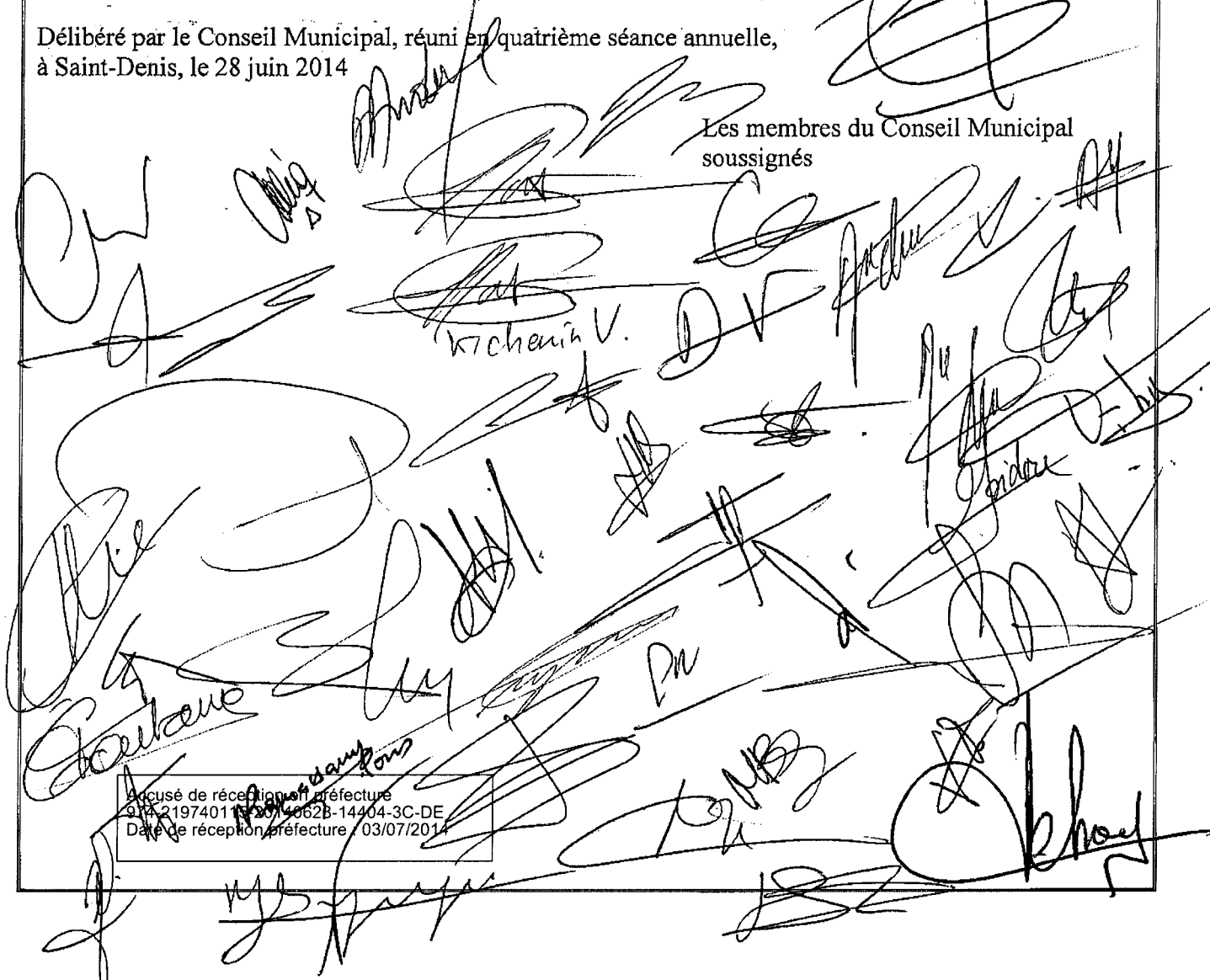


Date de convocation du Conseil Municipal
20 juin 2014

Budget principal, Décision Modificative n° 1/2014
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 28 juin 2014

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 28 juin 2014

Les membres du Conseil Municipal
soussignés



Accusé de réception préfecture
N° 219740113074062B-14404-3C-DE
Date de réception préfecture 03/07/2014

